

La CPAM des Flandres vous informe

Du nouveau sur votre compte ameli

Rendez-vous sur

 **ameli.fr**
L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

Votre compte ameli vous simplifie la vie ! La CPAM des Flandres vous accompagne afin que vous puissiez profiter de ses nombreuses fonctionnalités :

Zoom sur l'application ameli pour smartphone et tablette

Téléchargez gratuitement l'application « ameli » dans l'App Store ou dans Google Play. Grâce à l'appli ameli, vous avez la possibilité de vous connecter à votre espace personnel où que vous soyez et à tout moment, de façon pratique, rapide, et sécurisée !

Depuis l'espace « **Mes paiements** », vous pouvez :

- Consulter vos remboursements de santé, leurs détails et vérifier leur bonne transmission à votre complémentaire santé ;

Par défaut, l'affichage des paiements se concentre sur les 6 derniers mois. Vous avez la possibilité de filtrer pour n'afficher que les relevés mensuels ou rechercher un paiement par date ou par bénéficiaire.

- Télécharger vos relevés mensuels de remboursements.

Vous visualisez le relevé en format PDF, vous pouvez ensuite le partager, (envoi par e-mail, sauvegarde, impression en WiFi, etc...).

Les paiements rentes et invalidité sont également restitués dans la partie « relevés mensuels ».

Depuis l'espace « **Ma messagerie** », vous pouvez :

- Echanger par e-mail avec un conseiller de l'Assurance Maladie ;
- Lire un message reçu : réponse de la CPAM à un message que vous lui avez adressé ou lecture d'un courrier envoyé par votre caisse ;
- Accéder aux messages que vous avez envoyés.

Depuis l'espace « **Mes démarches** », vous pouvez :

Télécharger

- Télécharger une attestation de droit, une attestation de paiement d'indemnités journalières ou votre relevé fiscal.

Vous visualisez le document en format PDF, vous pouvez ensuite le partager, (envoi par e-mail, sauvegarde, impression en WiFi, etc...).

Effectuer une démarche

- Commander une Carte Européenne d'Assurance Maladie, (CEAM) ;

Vous pourrez retrouver votre demande de CEAM dans l'espace « Mes informations » lors de votre prochaine connexion.

- Signaler la perte ou le vol de votre carte vitale.

Suivre mes démarches

- Suivre l'historique, sur 3 ans, de vos avis d'arrêts de travail pour maladie, accident de travail et accident de trajet.

Depuis l'espace « **Mes informations** », vous pouvez :

- Gérer vos informations personnelles ;
- Visualiser vos droits.

Grâce à l'appli ameli, vous pouvez aussi :

- Localiser la borne multi-services la plus proche, pour mettre à jour votre carte vitale ou imprimer vos attestations, par exemple ;
- Consulter l'annuaire santé d'ameli pour retrouver les tarifs, horaires, spécialités et coordonnées des médecins et établissements de soins.

